



**CE, DP, CHSCT du réseau France 3**

## **Errare humanum est, perseverare diabolicum**

Après un an d'efforts à tenter de "vendre" aux organisations syndicales la formule d'un CE unique complété par 24 instances de proximité DP-CHSCT pour succéder aux 5 CE des Ex-pôles régionaux et de Corse, la direction a reconnu officiellement ce mercredi que son offre se résume désormais en tout et pour tout à un CE unique rebaptisé CSE, Comité social et économique.

La faute aux ordonnances Macron dont la mise en œuvre aurait pour effet de supprimer en deux ans toutes les instances de terrain, DP et CHSCT.

La direction précise sans rire que le CSE pourra désigner localement des représentants de proximité. Des salariés non élus et sans protection en lieu et place d'instances choisies par les salariés et dotées de vrais droits. Voilà à quoi se résume le fameux dispositif censé compenser l'instauration d'un CE unique.

Dans ces conditions il faut espérer que la sage décision de la DIRECCTE d'instaurer 13 CE, un par direction régionale, ne sera pas cassée par le tribunal d'instance de Paris 15ème. Si les trois recours introduits contre cette décision par la direction de France télévisions, la CGT et FO aboutissaient, les 3500 salariés du réseau France 3 pourraient se retrouver à l'avenir avec seulement une trentaine d'élus titulaires du CSE pour les représenter contre plus de 300 actuellement dans les différentes instances CE, DP, CHSCT du réseau. Un ratio déjà insuffisant sur un site unique comme le Siège et totalement inadapté au nombre d'implantations du réseau régional.

**L'audience du Tribunal d'Instance fixée au 11 septembre a été repoussée au 13 novembre. Cela laisse le temps à la CGT et à FO de réparer leur erreur en retirant ces recours aux conséquences potentiellement dramatiques pour la défense des salariés.**

**Le SNJ appelle chacun à se mobiliser jeudi 21 septembre contre ces Ordonnances sur le Code du Travail dont les effets négatifs se font déjà sentir sur la vie de l'entreprise avant même leur promulgation.**

**Il est urgent de dire non à la régression sociale.**

Paris, le 20 septembre 2017